Un produit d'exportation ?

Zaki Laïdi

▶ **To cite this version:**

Zaki Laïdi. Un produit d'exportation ?. Projet, 2007, 3/2007 (298), pp.39-47. hal-01021591

HAL Id: hal-01021591
https://sciencespo.hal.science/hal-01021591

Submitted on 9 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un produit d'exportation ?

Par Zaki Laïdi[1]

Exporter la démocratie ? La question est d'actualité mais elle ne se prête guère à une réponse simple. Répondre par l'affirmative au nom d'un universalisme de commande ne nous éclaire guère sur les modalités de sa mise en œuvre et les obstacles parfois colossaux qu'un tel processus rencontre. Mais une réponse négative n'est pas plus satisfaisante car elle laisse en jachère à la fois le potentiel universel de la démocratie et néglige les demandes d'aide extérieure de ceux qui localement veulent faire avancer la cause démocratique. Au demeurant, il ne fait guère de doute que l'absence de démocratie institue aujourd'hui un obstacle indiscutable au développement de bon nombre de pays arabes ou africains. Ceci est flagrant dans tous les pays rentiers qui n'ont au fond guère besoin du consentement de leurs populations pour se maintenir au pouvoir. La rente leur permet d'acheter le silence de leurs concitoyens, quitte à les détourner de toute activité productive. C'est notamment une des raisons pour lesquelles, dans les pays pétroliers où le chômage est endémique, les régimes en place préfèrent faire appel à une main-d'œuvre chinoise massive que de créer des emplois qui peuvent générer de l'organisation syndicale et de la contestation. L'idée donc en vogue il y a vingt ans selon laquelle ces pays auraient avant tout besoin de développement (sous-entendu et pas de démocratie) a volé en éclats : il n'y a dans ces pays ni développement ni démocratie. L'autre élément qu'il faut avoir à l'esprit tient au fait que la démocratie est devenue, comme l'avait prévu Tocqueville, un état social : elle exprime une demande spontanée de participation aux affaires de la cité et cela indépendamment du niveau de développement. Toute la littérature des années cinquante et soixante sur les pré-requis de la démocratie, qui faisait de celle-ci une sorte de régime aristocratique réservé aux pays riches, a perdu de sa crédibilité. Naturellement, et comme on le verra, la levée de ces préalables ne rend pas plus

[1] Chercheur au CERI. Prépare un ouvrage sur *Le reflux démocratique*

facile le passage ou la consolidation de la démocratie. Tout concourt à penser que la question de la démocratie dans le monde est bel et bien une question légitime.

Ce préalable étant posé, il nous faut tout d'abord rappeler ce qu'est la démocratie dans son acception la plus simple.

La définition minimale de la démocratie

Nous partirons volontiers de la définition de ce que Adam Przeworski a appelé la définition minimale de la démocratie, c'est-à-dire le droit ouvert aux citoyens de changer leurs dirigeants par la voie des urnes sans contraintes de nature à modifier ce choix. Mais à cette définition, nous ajouterons volontiers le corollaire suivant : la démocratie est la procédure par laquelle un changement d'ordre politique exprimé par les urnes est corrélé à la peur réelle de ceux qui détiennent le pouvoir, de le perdre[2]. Cette définition reste minimale car elle est de nature procédurale (les élections). Elle laisse donc de côté la dimension culturelle de la démocratie qui passe par le respect de l'autre, la tolérance ou le règlement stable et garanti des différends sociaux, etc. Ceci étant, même réduite à ces procédures électorales, la démocratie n'est pas universelle. Il y a, bien sûr, à travers le monde, un nombre considérable de pays où des élections sont organisées. Mais toute élection concurrentielle et pluraliste n'implique pas l'existence d'une démocratie procédurale. Si l'on prend par exemple les pays arabes, tous ou presque connaissent des processus électoraux. Mais aucun d'entre eux -à l'exception très partielle du Liban- ne peut être qualifié de démocratique, puisque les processus électoraux sont fabriqués de telle sorte qu'ils excluent l'arrivée au pouvoir des islamistes, par exemple.

Cette définition étant posée, venons-en maintenant à l'exportation de la démocratie. Ce terme imagé renvoie en réalité à deux processus différents :

---

[2] Adam Przeworski, "Minimalist concept of democracy: a defense", in *Democracy's value*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
Zaki Laïdi, « Mondialisation et démocratie», *Politique étrangère*, n° 3 2001, pp. 603-618.

- le recours à une force armée étrangère pour renverser un régime politique non démocratique pour lui en substituer un autre, de nature démocratique.
- La participation à la construction de ce que l'on appellera une « structure d'opportunités démocratiques », c'est-à-dire la mise en place d'un environnement international favorable à des mutations internes vers la démocratie.

L'exportation par la force

L'implantation par la force de régimes démocratiques pose d'emblée un problème car elle oppose force et démocratie. Or, dans la mesure où la démocratie renvoie au consentement majoritaire, les chars et les urnes ne vont pas spontanément bien ensemble. Ceci d'autant plus que l'hypothèse selon laquelle les dictatures ne seraient que des bouchons, qu'il suffirait de faire sauter pour faire émerger une démocratie mise artificiellement sous pression, n'est pas bien sérieuse. D'une part parce qu'elle supposerait que la démocratie serait un état naturel qui aurait été simplement contrarié par les forces du mal. D'autre part parce que toutes les dictatures sont les produits d'histoires nationales. Saddam Hussein fut certainement un dictateur abject. Mais on ne peut pas dire qu'il n'avait rien à voir avec l'histoire tragique de l'Irak. Cela ne signifie naturellement pas qu'il faille succomber au culturalisme éculé « ces peuples ne sont pas faits pour la démocratie ». Mais cela ne doit pas nous conduire au faux anti-ethnocentrisme à la Wolfowitz qui balayait toute objection sur l'Irak par le trop facile « Pourquoi ne voulez-vous pas que les Arabes ne vivent pas en démocratie ? ».

En réalité, l'implantation de la démocratie par la force n'a en définitive été que fort peu pratiquée.

Au XVIII° siècle, il y a les projets de la Révolution française sur lesquels nous allons revenir, tant ils sont riches en indications. Au XIX°, cette modalité a pratiquement disparu au profit des conquêtes coloniales qui se voulaient plus civilisatrices que démocratiques. Il y a eu certes des implantations de démocraties en Amérique latine à cette époque, mais elles le furent au bénéfice exclusif d'oligarchies d'origine européenne. Au XX° siècle, il n'y a eu que deux tentatives significatives d'exportation de la démocratie : le Japon et l'Allemagne. Au XXI°, on en compte une seule pour le moment : l'Irak avec le résultat provisoire que l'on sait.

De ces expériences, extraordinairement hétérogènes dans l'espace et dans le temps, on peut néanmoins tirer un certain nombre de leçons dont al principale est que :

- l'exportation de la démocratie par la force peut difficilement échapper à une logique de domination. Le libérateur devient vite occupant. De ce point de vue, les expériences historiques de la Révolution française qui voulait « exporter la liberté » (à l'époque, on ne parlait pas de « démocratie ») résument de manière admirable les paradoxes du libérateur : puisque la liberté est une valeur à la fois universelle et suprême, seules peuvent s'y opposer les ennemis de la liberté. Ainsi, la Convention, dans son décret de 1792, précise que « la nation française traitera comme ennemi, le peuple qui refuse[rait] la liberté ou l'égalité »[3]. Au nom de l'exportation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, on en vient naturellement à juger inutile de consulter les peuples eux-mêmes. En 1793, les armées de la Révolution occupent ainsi la Belgique, la Rhénanie et bien d'autres principautés qui toutes n'étaient pas favorables au rattachement à la France.

[3] Cité in *Les Républiques-sœurs sous le regard de la Grande Nation, 1795-1803*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 15

Au départ, le libérateur se dit respectueux des traditions locales. Mais dès que celles-ci entravent son action, il est amené à les combattre et à les réprimer. C'est paradoxalement le leader de la Terreur, Robespierre, qui fut dès 1790, conscient des dérives de tout projet messianique. Pour lui, la liberté ne pouvait pas 'imposer de l'extérieur. Une fois au pouvoir, il bloquera donc le messianisme des Girondins en ne consentant à venir en aide aux Hollandais qu'à la condition expresse que le processus soit initié par les Hollandais eux-mêmes[4].

Mais dès sa chute, le messianisme révolutionnaire reprendra ses droits, d'autant qu'il n'était pas purement abstrait. La Révolution française cherchait désespérément à tirer un profit matériel de ses conquêtes révolutionnaires. En Belgique, elle créera même une « Agence d'extraction » dont le terme même se passe de tout commentaire. C'est cependant à la faveur de la campagne d'Egypte que la Révolution française a donné la pleine mesure du lien indissociable entre libération et domination.

En effet, ce que la Révolution française a formalisé et mis en œuvre en Egypte, c'est le concept, hypermoderne pour l'époque, de « retard politique ». Hypermoderne, car au lieu de succomber au relativisme ou au culturalisme, Turgot, qui en fut l'inspirateur, développa l'idée selon laquelle le despotisme devait être combattu non pas seulement parce qu'il opprime la liberté des peuples, mais parce qu'il les empêche de progresser économiquement. Turgot s'émancipe de la théorie des climats chère à Montesquieu. Il ajoute à son raisonnement un élément essentiel : pour combattre le despotisme, il ne faut pas hésiter à recourir à la force, car celle-ci est le seul langage compris par les despotes. C'est cependant l'orientaliste Volney qui théorisera, pour le compte indirect de Bonaparte, l'idée d'un siècle nouveau porté par de nouvelles valeurs qui détruira inexorablement tous les despotismes, dont le despotisme ottoman. Volney ne

[4] Jacques Godechot, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, Aubier, 1983, p. 78.

préconisait pas explicitement le recours à la force, mais il devenait de plus en plus difficile de ne pas y succomber.

Quand il débarque en Egypte, Bonaparte est imprégné de l'idée qu'il peut y faire de « grandes choses », une idée qui repose sur la conviction que des « sociétés retardées » seraient plus malléables et n'auraient au fond rien à perdre, sinon leurs chaînes et leur misère. Il y a un mélange constant entre messianisme idéologique – faire triompher le droit des peuples qui mettra fin au despotisme, et par là même au retard des peuples de la région-, domination scientifique et technique héritée des Lumières et calculs géopolitiques fondamentaux : faire barrage aux Anglais sur la route des Indes. Fondamentalement, le projet de Grand Moyen-Orient de l'Administration Bush repose sur des croyances en réalité très proches : abattre la tyrannie pour ouvrir la voie au développement, tirer avantage d'une supériorité technologique et économique pour libérer le pays et le remettre sur les rails, consolider les avantages pétroliers des Etats-Unis dans la région et affaiblir les adversaires régionaux du meilleur allié des Etats-Unis : Israël.

La conquête n'est jamais présentée comme une conquête mais comme une libération : « Malédiction au Mameluks et bonheur au peuple d'Egypte », disait la proclamation de Bonaparte au Caire. Les troupes françaises sont invitées à ne procéder ni aux viols, ni aux pillages ni aux exactions, tandis que Bonaparte rappelle aux Egyptiens qu'ils n'ont rien à craindre et surtout pas pour leur religion qu'il aime[5]. Bonaparte met en place des structures calquées sur les traditions locales, tout en réduisant la pression fiscale oppressive des Mameluks sur les paysans. Il déclare alors : « Nous apportons une liberté à un peuple qui ne peut la refuser tant est forte l'oppression qui pèse sur lui ». C'est fondamentalement à ce type de discours que se

[5] Cité in F. Charles-Roux, *Bonaparte, gouverneur d'Egypte*, Paris, Plon, 1936, p. 44.

rattache l'analyse de M. Bush en Irak. Et c'est la prégnance de ce discours très ancré qui empêche les Etats-Unis de comprendre ce qui leur arrive.

Pourquoi donc un tel discours finit-il par rencontrer tant de résistances alors qu'il ne fait aucun doute que l'oppression existait aussi bien dans l'Irak de Saddam Hussein que dans l'Egypte des Mameluks et que, dans ce dernier cas, les conséquences sur la modernisation de l'Egypte ont été réelle sur le long terme, même si la campagne d'Egypte tourna au fiasco? Il y a une première explication qui consiste à dire que le discours est libérateur mais que la pratique est coercitive. L'explication n'est pas infondée. En Egypte, Bonaparte avait superficiellement créé des structures de décision locales autonomes. Mais dans les faits, rien ne se faisait sans le consentement des Français. Avec là encore un énorme paradoxe : quand Bonaparte arrive en Egypte, il parle de délivrer les Egyptiens de la tutelle des Mameluks. Mais à l'époque, le sentiment national n'existait pratiquement pas. Les Egyptiens se sentaient avant tout Musulmans et voyaient avant tout dans les Français des Chrétiens. Bonaparte a donc contribué de manière décisive à créer un sentiment national que, naturellement, les Egyptiens retournent contre lui de manière spontanée et identitaire[6]. En Irak, la situation est naturellement très différente. Le sentiment national existe depuis la création de l'Irak et n'a probablement cessé de se renforcer jusqu'à la fin de la guerre contre l'Iran. Aujourd'hui, ce sentiment existe toujours mais il est surdéterminé par le facteur confessionnel. Pour les Chiites, l'intervention américaine a été une bonne opération, même si ils ne sauraient l'admettre publiquement. Mais le rapport entre le libérateur et le libéré n'est pas réglé pour autant. Car leurs agendas politiques sont désormais fondamentalement opposés. Les Etats-Unis rêvent d'un régime démocratique et pluraliste qui respecterait les minorités et garantirait la répartition

[6] Voir Henry Laurens, *Orientales I Autour de l'expédition d'Egypte*, Paris, Ed. du CNRS, 2004, p. 153.

équitable des ressources entre les communautés. Ils se voient donc comme les garants potentiels de cette démocratie consociassionnelle. La majorité chiite au pouvoir a un tout autre objectif. Elle veut assurer la domination chiite sur le pays, ce qui passe par la domestication des Sunnites. Tant que ces deux objectifs ne seront pas atteints, le gouvernement irakien ne demandera probablement pas le retrait des forces américaines. Mais d'ores et déjà le conflit entre le gouvernement américain et le gouvernement irakien est patent. Les Etats-Unis rêvent d'un gouvernement fort qui se conformerait à leurs intérêts sans avoir besoin d'eux. Bagdad aspire à un régime islamiste chiite qui a encore besoin des Américains tant que l'insurrection sunnite ne sera pas matée. La question est donc de savoir si les Etats-Unis quitteront l'Irak en héliportant, comme à Saigon, leurs deux derniers ressortissants de la zone verte (l'expression est du sénateur américain Binden), ou s'ils s'impliqueront dans la guerre civile en s'engageant militairement contre les extrémistes sunnites et chiites qui, pour le moment, sont les seuls à réclamer le retrait immédiat des troupes.

Car s'il n'y a pas de pré-requis culturel à la démocratie, il y a un pré-requis politique : l'existence d'un projet national capable de se réapproprier le projet démocratique.

Le cas du Japon est de ce point de vue fort intéressant car il montre que le succès n'a rient à voir avec le degré de domination. Mac Arthur n'a jamais imaginé une seule seconde que les Etats-Unis devaient tenir compte des spécificités locales. Il tenait le peuple japonais pour un « peuple-enfant » auquel il fallait apprendre la démocratie. Il a simplement compris que, dans une société extraordinairement stratifiée, la clé était non pas de « détruire » l'Empereur, mais de l'humaniser. De fait, les Etats-Unis n'ont nullement cherché à nier l'occupation. Ils ont, au contraire, tout fait pour que les Japonais ressentent l'occupation, l'intériorisent au point de juger le

changement irréversible. Il s'agissait bel et bien d'imposer un changement par la force et par le haut au terme d'une occupation militaire. Certes, la plupart des spécialistes du Japon jugeaient illusoire l'implantation d'un régime démocratique au Japon et il est plus que probable que la « démocratie » était un concept étranger à l'immense majorité des Japonais. Mais l'opération a pourtant réussi. Les explications de ce succès, jamais réédité en dehors du monde occidental, sont multiples. Mais il faut bien comprendre qu'en dépit de la guerre, la société japonaise restait une société très homogène, très structurée, très hiérarchisée et disposant d'atouts économiques considérables. La démocratie était certes une valeur très faiblement intériorisée. Mais elle était l'option la plus attractive –et la seule disponible- pour les élites conservatrices, heureuses de retrouver l'autorité concédée aux militaires et dont l'autorité sur la population restait considérable. Le système économico-politique qui avait conduit à la guerre fut totalement démantelé, mais la « fabrique sociale » ne fut pas cassée. La démocratie n'était qu'une nouvelle trajectoire offerte à la société japonaise.

Le cas de l'Irak est de ce point de vue profondément différent. Car, indépendamment du niveau économique et social, il y a entre les deux cas une différence fondamentale : au Japon, la démocratie ne remettait pas en cause le projet national, alors qu'en Irak, « l'occupation démocratique » l'a fait éclater. Quand les Américains sont arrivés à Bagdad, tous les ingrédients de la guerre civile étaient déjà là : le pays n'était pas tenu par un parti structuré mais par un appareil de terreur clannique ; la société civile, pourtant forte, avait déjà été déstructurée par la répression ; le conflit entre sunnites et chiites n'avait cessé de s'exacerber depuis la première guerre du Golfe et les systèmes éducatif et économique étaient totalement délabrés. L'Irak ne ressemblait naturellement pas à la Somalie. Mais le comparer à l'Allemagne ou au Japon, voire même au Portugal, comme n'a cessé de le faire Mme

Rice, montre à quel point les dirigeants américains sont aveuglés par des raisonnements purement idéologiques.

Certes, on peut soutenir, à bon droit, que la démocratie permet de régler pacifiquement les conflits d'une société hétérogène. Ceci est indiscutable. Mais il faut pour cela qu'existe un consensus minimal entre les élites locales, quitte à ce que ce consensus soit garanti par des acteurs extérieurs. C'est un peu le schéma libanais. Mais ce « schéma consociationnel » se heurte à de nombreuses difficultés. Si l'Irak est une mosaïque, il n'en demeure pas moins peuplé d'une majorité chiite qui non seulement aspire à prendre un pouvoir qu'on leur a toujours refusé mais qui, de surcroît ne voit pas son intérêt à composer avec ces mêmes sunnites. Le déséquilibre entre les deux composantes est trop grand pour qu'il y ait la volonté de compromis. Ceci d'autant plus que les chiites bénéficient d'une structure d'opportunité régionale qui leur est plutôt favorable, compte tenu de l'influence iranienne dans la région.

De surcroît, il y a dans tous les pays musulmans, l'hypothèque de l'hypothèse du « projet islamiste ». C'est lui qui, du Maroc à l'Indonésie, se veut être l'alternative aux autoritarismes, non pour favoriser l'avènement d'une société libérale, mais celui d'un Etat islamique qui ne peut qu'être opposé à un projet démocratique.

<u>Les structures d'opportunité de la démocratie</u>

Si l'implantation de la démocratie par la force est, comme en Irak, vouée à l'échec, faut-il renoncer pour autant à favoriser la démocratie dans le monde ? C'est malheureusement la tentation de la politique française, qui a toujours nourri la plus grande méfiance vis-à-vis de l'exportation de la démocratie pour des raisons variées : mauvaise conscience coloniale, refus d'attirer la guerre des civilisations, préférence pour les autoritarismes plutôt que pour les islamismes, clientélisme diplomatique,

protection d'intérêts économiques. Elle préfère donc les autocrates aux théocrates. Le problème est que cette stratégie est vouée à l'échec. Car plus la France soutient les autocrates, plus elle renforce sur le long terme les théocrates. La plupart des responsables français qui se targuent de connaître le monde musulman vivent encore avec la fiction d'une différence entre régimes laïcs et régimes religieux. Mais cette différence n'a pratiquement plus de sens aujourd'hui car aucun régime dit laïc ne bénéficie de la légitimité populaire. Au niveau européen, la diplomatie française est celle qui aujourd'hui bloque systématiquement les initiatives destinées à contraindre les régimes autoritaires à plus d'ouverture, comme le montre l'exemple tunisien. La diplomatie française néglige ou méprise le dialogue avec les mouvements des droits de l'Homme dès lors qu'ils sont en conflit ouvert avec les autorités. Nos ambassades agissent comme les représentants des régimes en place. C'est d'ailleurs là une vieille tradition que le Quai d'Orsay a défendu vis-à-vis de l'Europe de l'Est : la France n'a jamais pris la dissidence au sérieux et la référence publique à Sakharov n'est intervenue qu'au début de l'effondrement de l'URSS.

Or, entre le recours à la force et le *statu quo*, il existe pourtant toute une gamme de mesures qui vont du dialogue avec les opposants au soutien à la société civile à travers le financement d'ONG, sans passer par l'Etat. Les programmes européens exploitent très peu cette modalité. Il est malheureusement à craindre que la France retienne els mauvaises leçons de la guerre en Irak : celles qui consistent à dire que décidément, la démocratie n'est pas à l'ordre du jour tant à propos des pays arabes et musulmans que de la Russie.

Or dans tous les pays arabes, par exemple, tous les groupes d'autonomies sont systématiquement détruits. Les systèmes d'enseignement reposent sur une culture purement récitative propice à la réception des messages de propagande. Dans la

plupart des cas, l'éducation se trouve sous-traitée aux islamistes conservateurs qui, dans un premier temps, s'emparent des systèmes éducatifs avant de les retourner contre les autoritarismes. C'est pourquoi la thèse répétée *ad nauseam* par nos responsables nationaux sur les autocrates, remparts contre les théocrates, est une des plus absurdes qui soit. Car dans tous les pays, les autocrates préfèrent composer avec des théocrates que de négocier avec des démocrates. Il n'y a aucun contre exemple à cette réalité. Quant à l'idée selon laquelle en défendant les autocrates, on défendrait une certaine laïcité, elle est encore plus incongrue. Il n'y a, en dehors de la Turquie, aucun Etat musulman sécularisé. De surcroît, les autocrates n'ont jamais trouvé le moindre inconvénient à ce que les islamistes contrôlent la société par le biais religieux, comme l'atteste le cas de l'Egypte. Bien au contraire : ce qui les oppose aux islamistes n'a rigoureusement rien à voir avec la religion ou la place de celle-ci dans la société. Le conflit est un simple conflit de pouvoir.

C'est pourquoi il faut plus que jamais dénoncer les atteintes aux droits de l'Homme, amplifier la collaboration entre nos Etats et nos ONG pour mettre à nu les mauvaises pratiques, engager le dialogue avec tous les opposants aux autocrates, coordonner notre action avec d'autres partenaires européens plutôt que de bloquer les initiatives destinées à contrer des régimes non seulement peu démocratiques, mais profondément inefficaces. Entre le scénario irakien et la défense du *statu quo*, il existe une marge pour faire avancer la démocratie. Et le fiasco américain ne doit pas légitimer pour autant l'immobilisme français.